

« Célébrer la réussite »

Les dirigeants de la caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu souhaitent rendre hommage aux efforts ou à la réussite des gens dans leur domaine. Les personnes choisies sont des modèles de persévérance et de réussite. Elles recevront un bronze, fait sur mesure pour l'événement, par artiste local Gilles Dufour.

Deux catégories composent cette célébration

Le volet I pour les 26 ans et plus et le second volet pour les 25 ans et moins

VOLET 1 : Nicole Saint-Jean et Simon Lavallée, propriétaires de La Sublime Asperge, de Saint-Aimé



Éducateur physique de formation et agriculteur de cœur, Simon Lavallée est un passionné. Né sur une ferme laitière à deux pas d'ici, il a toujours hésité entre les deux professions. Alors il a décidé de faire les deux ! Qu'il s'agisse de se lever à cinq heures ou de sillonner ses champs, le cultivateur y met toute son énergie. Après avoir cultivé le concombre pendant 22 ans, les asperges lui ont semblé une bonne idée. « C'est une passion ! Mais c'est très accaparant », explique-t-il.

Comme le mentionne le tableau affichant les heures d'ouverture, les artisans de La Sublime Asperge travaillent de l'aube au crépuscule. Entre les mains du couple depuis 1978, mais destinée à l'asperge depuis 2000, la terre du rang St-Thomas produit à elle seule près de 40 000 lb de ce légume méconnu ! Le cachet de la ferme est indéniable et fait très bien paraître la région au niveau de l'agrotourisme. Madame Saint-Jean, quant à elle, prend un grand plaisir à offrir à leurs nombreux visiteurs des recettes diversifiées pour apprêter ce légume qui gagne à être connu. On dit même de sa fameuse crème d'asperge qu'elle est meilleure que celle des grands chefs !

La Sublime Asperge est une ferme familiale qui produit des asperges de dégustation, appréciées et reconnues comme telles par les grands chefs cuisiniers québécois. Elles se retrouvent dans les assiettes d'une cinquantaine de restaurants autant sur les tables du Toqué, Au Pied de Cochon ou l'Aquarelle que sur de nombreuses tables familiales du Québec. En apprenant qu'ils étaient choisis par le conseil d'administration pour recevoir notre prix, ils ont tous les deux avoué être touchés, mais que leur plus grande gratification provenait de leurs clients : « Notre paye, c'est le sourire des gens qui viennent pour la première fois et surtout celui de ceux qui reviennent ! »

VOLET II Notre récipiendaire : Mariane Gagné, de Sainte-Victoire



Née avec des malformations cardiaques importantes, Mariane Gagné, 13 ans, a subi une vingtaine d'interventions chirurgicales, dont quatre majeures. La toute première, alors qu'elle n'était âgée que de sept jours, et la plus récente, le 7 février dernier, alors qu'on lui a installé une nouvelle artère pulmonaire et un nouveau pacemaker. À cause de nombreuses complications, son cas nécessite un suivi médical des plus serrés.

Elle nous a séduits lors d'une entrevue accordée à Paul Houde dans le cadre du radiothon de l'hôpital Sainte-Justine. Cette jeune fille au regard pétillant est un exemple de courage, de détermination et de joie de vivre !

Malgré le fait qu'elle soit atteinte d'une dyslexie orthographique sévère, même si elle doit s'absenter souvent de l'école, Mariane est en première secondaire, le même niveau scolaire que les autres jeunes de son âge.

Nous imaginons sans peine ce qu'est la vie des parents d'enfants malades... de cet honneur rendu aujourd'hui à votre fille, il vous en revient une partie.

Devant faire face à certaines restrictions dans ses activités, Mariane a développé une passion pour la confection de bijoux. Elle a d'ailleurs apporté quelques-unes de ses créations que vous pourrez vous procurer après l'assemblée. Il est à noter qu'une partie des bénéfices recueillis sera remise à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, par Mariane.

Félicitations à tous nos gagnants !



Qu'est-ce que le REEE au juste ?

Un régime enregistré d'épargne-études est un outil financier mis en place essentiellement pour favoriser l'accès aux études postsecondaires à vos enfants ou vos petits-enfants. Seul un REEE vous permet d'obtenir les contributions gouvernementales à l'épargne-études.

Cette solution d'économies est spécifiquement conçue pour vous, futurs parents ou grands-parents, quel que soit votre revenu. En plus d'offrir de généreux incitatifs gouvernementaux, le REEE est un abri fiscal, car le revenu de placement de votre épargne est à l'abri de l'impôt !

Vos économies peuvent s'accroître à une vitesse étonnante lorsque vous utilisez ce compte d'épargne particulier, puisque le gouvernement du Canada offre la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien exclusivement pour les souscripteurs de REEE.

J'investis maintenant dans son avenir

Vous vous demandez quand commencer à épargner ? La réponse est simple : **le plus tôt sera le mieux !** En effet, le temps est un facteur qui joue un rôle essentiel quant au montant qui sera accumulé pour votre enfant.

Ces quelques dollars investis chaque mois constituent un bon départ pour offrir à votre enfant la chance exceptionnelle de poursuivre ses études.

Et si vous investissez dans un REEE dès la naissance de votre enfant ou de votre petit-enfant, le montant accumulé pour ses études pourrait être trois fois plus élevé que si vous investissiez seulement à compter de son 10^e anniversaire. N'attendez plus ...



Épargnez aujourd'hui pour mieux planifier **SON AVENIR !**

Desjardins
Caisse Centre du Bas-Richelieu

Impacts des nouvelles habitudes de consommation de services financiers

Depuis leur fondation, les caisses Desjardins ont su s'adapter aux divers changements auxquels elles ont été confrontées. C'est aussi le cas pour notre Caisse.

Nous avons vécu des regroupements, adapté notre offre de service pour répondre aux besoins évolutifs des membres et vous avez su nous faire confiance dans ces changements.

Vous allez me dire que c'est normal parce que ça fait partie de l'ADN d'une coopérative de services financiers de s'adapter aux besoins des membres.

Vous avez raison. Les dirigeants que vous avez élus vous représentent. Ils ont notamment pour responsabilité de s'assurer que la Caisse :

- donne accès à des services financiers de qualité à tous ses membres, peu importe l'étendue de leurs besoins ;
- gère de façon intègre, rigoureuse et efficace les avoirs des membres.

Ils doivent prendre des décisions, parfois faciles et d'autres fois plus difficiles, pour s'assurer que la Caisse perdure dans le temps...

Quelles sont vos habitudes de consommation de services financiers ?

Vous avez pu le constater, au cours des dernières années les changements se sont multipliés, notamment à cause de l'évolution accélérée des nouvelles technologies, mais aussi à cause des changements de valeurs, ou d'habitudes.

Au moment de régler vos achats, quel mode de paiement utilisez-vous ?

Quand vient le temps de régler vos achats, quel mode de paiement utilisez-vous ?

Vous payez

- en argent comptant ;
- par chèque ;
- par carte de débit (carte de guichet) ;
- par carte de crédit.

Vous conviendrez qu'il n'y a pas si longtemps, il était mal vu de payer son épicerie autrement qu'en argent comptant ou par chèque.

Mais avec les programmes de fidélisation, de plus en plus de gens utilisent la carte de crédit comme mode de paiement ou leur carte de débit.

En 10 ans, les transactions de paiement direct et de crédit ont augmenté de 35 %.



Ce que nous observons, c'est que l'utilisation de la carte de débit et de la carte de crédit est de plus en plus fréquente pour régler des achats.

En 10 ans, pour l'ensemble du réseau, elles ont augmenté de 35 %.

Achetez maintenant, payez plus tard !

Lorsque vous achetez des meubles ou des électroménagers, vous arrive-t-il d'avoir recours à des programmes de financement

au point de vente, c'est-à-dire en utilisant un plan de financement chez le marchand qui vous permet d'acheter maintenant et de payer plus tard ? C'est une autre habitude de consommation de services financiers de nos membres qui est apparue ces dernières années.

Aujourd'hui, chez nous, c'est 93 % des transactions qui sont effectuées de façon automatisée ou virtuelle.

Pensons seulement au paiement de factures...

De plus en plus de gens le font par paiement préautorisé, via AccèsD par téléphone, Internet ou mobile.

Vous ne serez pas étonné que le paiement de factures par chèque soit en diminution de même que le paiement de factures au comptoir.

C'est tellement pratique. Avec AccèsD, plus besoin de se déplacer ; effectuez une multitude de transactions dans le confort de votre foyer.

Pour le suivi de vos transactions financières, qu'utilisez-vous ?

- le livret traditionnel ;
- le livret papier (transmis par la poste) ;
- le relevé virtuel via AccèsD.



Ici, 80 % de nos folios sont à relevé virtuel ou postal.

De plus en plus de membres ont délaissé le livret et les relevés transmis par la poste. De toute manière, avec AccèsD, il est possible de consulter vos relevés de transactions à toute heure du jour ou de la nuit...

Saviez-vous qu'en 2011, près de 35 millions de transactions ont été réalisées via le site adapté pour téléphone intelligent m.desjardins.com ?

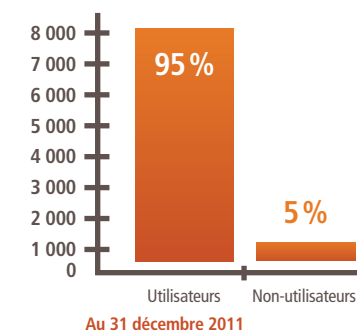


Dans les quatre dernières années les transactions totalement automatisées ont augmenté de 50 %.

On entend par totalement automatisées :

- le dépôt direct de votre salaire, de votre pension ou de vos remboursements d'impôts ;
- des virements sur AccèsD ;
- des paiements de factures préautorisés ;
- le paiement direct à l'épicerie ou dans une boutique.

On constate ici que sur nos 8 433 membres, 95 % d'entre eux ont pris l'habitude d'utiliser nos différents services automatisés ou virtuels.



Quand vient le temps de confier vos épargnes, avec qui faites-vous affaires ?

- avec une autre institution financière même si elle est à l'extérieur de la région ou du pays ?
- avec votre Caisse et d'autres institutions financières ?
- avec votre Caisse qui est impliquée dans le milieu et qui investit dans la communauté ?

Et quand vient le temps d'effectuer un prêt, comme un prêt hypothécaire, avec qui faites-vous affaires ?

- une institution financière à l'extérieur de la région ou du pays ;
- une banque ;
- votre coopérative de services financiers qui est située dans la communauté.

Vous savez, être membre d'une Caisse, ce n'est pas seulement être propriétaire de l'entreprise dans le but de participer au partage des résultats (ristournes) ou de l'utiliser comme un dépanneur pour changer un chèque ou y déposer sa petite monnaie. Être membre d'une Caisse, c'est être propriétaire et usager.

Si je suis le seul à confier mes épargnes à ma Caisse et à y contracter mes emprunts, ça ne peut fonctionner. Il faut un engagement réciproque de tous les membres et ça

devrait aller de soi puisque les membres en sont les propriétaires.

Lorsque vous confiez vos épargnes ou demandez un prêt auprès d'une autre institution financière que votre Caisse, vous contribuez à renforcer une entreprise qui est concurrente à celle dont vous êtes collectivement propriétaires, une entreprise dont vous n'avez pas de pouvoir sur les orientations et aucun retour sur les résultats.

Les besoins des membres évoluent et la Caisse s'adapte à vos besoins.

Je vous le rappelle, les dirigeants que vous avez élus ont notamment pour responsabilité de s'assurer que la Caisse donne accès à des services financiers de qualité à tous ses membres, selon l'étendue de leurs besoins.

Ils doivent aussi gérer de façon intègre, rigoureuse et efficace les avoirs des membres.

Comme toujours, les dirigeants vont poursuivre leur analyse des nouvelles habitudes de consommation des membres pour s'assurer que la Caisse soit performante et en mesure de répondre efficacement à vos besoins.

Jusqu'à maintenant, vous nous avez fait confiance et la Caisse continuera dans cette voie, car nous sommes nombreux à croire que le modèle coopératif est créateur de prospérité durable et que la Caisse est là afin de durer dans le temps.

